

GOOGLE DIT WIMAX

Selon Les Echos d'aujourd'hui, à l'instar de ce qui s'est passé aux Etats-Unis autour du réseau WiMax de la société Clearwire, Google serait en discussion avec Bolloré et Free pour financer le déploiement du réseau WiMax en France.

Rappelons que depuis le 18 juin, Bolloré Télécom, a signé un accord avec le consortium HDRR, contrôlé par TDF (Télédiffusion de France), pour racheter 8 de ses 11 licences régionales WiMax. Le groupe possèdera donc sous peu, 20 des 49 licences régionales, ce qui lui permettra de couvrir la quasi-totalité du territoire français. Cet accord restant toutefois soumis à l'aval de l'Arcep...

Free et Bolloré, resteraient donc les deux grands principaux opérateurs WiMax français, et le groupe américain, leader incontesté de la recherche sur Internet, contribuerait financièrement à la construction des infrastructures nécessaires au déploiement du réseau.

Des sources concordantes indiquent que les négociations avec Free, auraient débuté dès le deuxième trimestre, lorsque celui-ci avait signé un contrat avec Google pour gérer le moteur de recherche du portail d'information du site.

Aux Etats-Unis, ce ne sont pas moins de 500 millions de dollars qui ont été investis par la firme américaine... Un coup de pouce non négligeables à l'opérateur Clearwire.

En contrepartie, on imagine alors déjà des téléphones mobiles ou des mini-pc équipés du système d'exploitation Android de Google et distribués pour les deux groupes... Car à ce jour, ni Orange, ni Bouygues, ni SFR n'ont souhaité rejoindre Google dans l'aventure de son système d'exploitation libre, venant concurrencer les Windows Mobile et autres Symbian...

Ajoutons que le fonds Intel Capital a également approché Bolloré Télécom pour prendre une participation dans son capital et que le même Intel, prévoit pour cet été, le lancement de sa nouvelle plate-forme Centrino 2 pour ordinateur portable, plate-forme qui devrait contenir une puce de communication WiMax.

Et oui Max, ça avance !

- Il y a quelques heures, ces informations ont été démenties par Free et Bolloré à l'AFP qui nient donc avoir eu tout contact avec Google... Les Echos eux, maintiennent leurs informations. Plus de clarté dans cette affaire dans une prochaine news... -

Source : <http://www.lesechos.fr/info/comm/4747910.htm>

Fibre Optique

POUR LE SÉNAT, PAS DE PASSE DROIT

Un amendement de la Loi de Modernisation de l'Economie, prévoyait que «les opérateurs ayant déjà installé un réseau haut débit» et déjà signé une convention avec le propriétaire ou le syndicat d'immeuble, «pouvait transformer ce réseau en fibre optique» (cf. **édition du 12 juin**).

Cet ajout à la loi, que certain qualifiait d'«amendement Numericable», mettait en effet le cablo-opérateur en position dominante face à ses concurrents qui eux devaient toujours se soumettre aux accords des propriétaires avant de poser leur fibre dans chaque immeuble.



Nous apprenons aujourd'hui que la commission spéciale du Sénat, propose tout simplement de supprimer cet amendement qui «envisagé au profit de Numericable, risque de de lui permettre de bloquer le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné par ses concurrents».

Pour assurer «l'équité concurrentielle», la commission a adopté à l'unanimité un amendement supprimant cet alinéa. Ne reste plus désormais qu'à l'ensemble des Sénateurs de voter.

En espérant que ce premier frein au «cadeau» fait à Numericable portera ses fruits, le but premier de la loi étant d'accélérer le déploiement de la fibre... sans pour autant désavantager certains acteurs du Très Haut Débit...

Source : *La Tribune*



Internet

LA FIN DE FON ?

Dans une interview accordée au site Les Numériques, Monsieur Olivier Henrad, conseiller juridique de Christine Albanel au Ministère de la Culture et de la Communication semble annoncer la fin des partages de connexion Wifi.

On pourrait alors regretter la disparition de la communauté FON, la plus grande communauté Wifi du monde. FON consiste à partager un peu de la connexion de son modem Wifi, et en contrepartie, vous pouvez vous connecter à n'importe quel réseau d'autres «Foneros». Un système bien utile qui est donc amené à disparaître. En effet, la loi Hadopi vous rendrait responsable d'un contenu illicite téléchargé par un autre membre depuis votre réseau Wifi.

Rappelons simplement qu'en terme de point d'accès Wifi, les Livebox par exemple, possèdent une clé Wifi unique (indiquée au dos du modem) et qu'un voisin mal intentionné pourrait la trouver en quelques secondes et se connecter dessus...

Les «Orangenauts» devront alors se retourner contre Orange pour n'avoir pas assez sécurisé leur matériel ?? Et les autres exemples de la sorte sont nombreux... Facile alors de démontrer les limites d'une telle loi si elle était finalement adoptée un jour...

Source : <http://www.lesnumeriques.com/article-457.html>